

## MAIRIE DE RUFFEC

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de

### L'ARTICLE L 2122 -22

Du Code Général des Collectivités Territoriales

---

**MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CREATION, L'EXTENSION, LA REHABILITATION OU LE  
RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE PLUVIAL –  
ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE SUR LA PERIODE 2025-2028**

---

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,  
Vu la délibération n°2020\_10\_06\_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit, et notamment son article 1°, 4°,  
Vu la délibération n°2025\_04\_15 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 14 avril 2025 relative à l'accord cadre mono attributaire à bon de commande pour des travaux de création, d'extension, de réhabilitation et renouvellement des canalisations sur les réseaux d'assainissement.  
Vu l'avis consultatif de la commission des Marchés A Procédures Adaptées (MAPA) du 19 juin 2025,  
Vu l'accord cadre mono attributaire à bon de commande pour des travaux de création, d'extension, de réhabilitation et renouvellement des canalisations sur les réseaux d'assainissement,  
Vu le BP 2025 de l'assainissement,

#### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Approuve la notification de l'accord cadre mono attributaire à bon de commande pour des travaux de création, d'extension, de réhabilitation et renouvellement des canalisations sur les réseaux d'assainissement avec le groupement SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE/ SADE CGTH - 3, Rue Gaspard Monge - 33600 PESSAC

**ARTICLE 2 :** Approuve la signature des marchés, pour le règlement de ceux-ci, ainsi que toutes les pièces à intervenir.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame le Sous-Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Fait à Ruffec, le 19 juin 2025

Le Maire,



Thierry BASTIER

Accusé de réception en préfecture  
016-211602925-20250619-034\_AST\_25-AI  
Date de réception préfecture : 20/06/2025